

***La 21ème RETRAITE SPIRITUELLE INTERNATIONALE
POUR LES COUPLES MARIÉS***

aura lieu à Medugorje du 2 au 5 novembre 2022

Le thème:

***Devenez mes disciples, et vous trouverez la paix (Mt 11, 28-30)
À l'école de la Vierge Marie***

Programme:

Mercredi 2 novembre 2022

14h00 Inscription des participants
16h00 Introduction à la retraite
17h00 Programme de prière du soir
à l'église

Jeudi 3 novembre 2022

09h00 Prière du matin
09h30 Conférence
11h00 Adoration du Saint
Sacrement en silence
15h00 Conférence
17h00 Programme de prière du soir
à l'église

Vendredi 4 novembre 2022

07h00 Prière sur le Krizevac
11h00 Conférence
12h00 Adoration du Saint
Sacrement en silence
15h00 Conférence
17h00 Programme de prière du soir
à l'église

Samedi 5 novembre 2022

7h00 Prière sur la Colline des
Apparitions
10h00 Conférence
11h00 Sainte Messe et clôture
de la retraite

La coordination de la retraite est assurée par le Père Zvonimir Pavičić

Les conférenciers de la retraite spirituelle seront :

Le Père Serđo Ćavar qui est né en 1986 et a grandi à Medjugorje. Il est membre de la Province franciscaine d'Herzégovine et a été ordonné prêtre en 2013. Il a été vicaire paroissial à Posušje et est actuellement maître des séminaristes à Zagreb. Il a obtenu son doctorat sur le thème: «La direction spirituelle et le Père spirituel face aux défis de la crise de la paternité et de l'identité sacerdotale.» Il oeuvre dans la pastorale familiale.

Ivana et Dalibor Šarušić, un couple marié qui oeuvre dans les Cursillos de la pastorale des couples mariés.

Le retraite se déroulera dans la salle JP II derrière l'église. La participation aux frais est de 40 € par couple. Vous pouvez vous inscrire par e-mail à l'adresse suivante : seminar.marija@medjugorje.hr (pour Marija Dugandzic).

Le nombre de participants étant limité, nous vous prions de vous inscrire le plus tôt possible. Nous vous prions également d'assurer vous-même votre logement à Medjugorje.

Pour les besoins de l'organisation de la retraite et pour votre sécurité, veuillez vous considérer comme inscrits pour la retraite uniquement quand vous aurez reçu notre confirmation écrite. Si vous n'avez pas reçu notre réponse, cela signifie que nous n'avons pas reçu votre demande et que vous n'êtes pas inscrits car vous avez envoyé votre courrier électronique à une adresse incorrecte ou vous avez un virus qui bloque votre courrier électronique automatiquement. Par conséquent, vous pourrez vous considérer comme inscrits seulement si vous avez reçu notre réponse positive.